

SESSION 2 – ATELIER B : ÉVALUATION

B3 : ÉVALUATION D'UN PROJET EXPÉRIMENTAL D'IMPLANTATION DU SYSTÈME DE MESURE DE L'AUTONOMIE FONCTIONNELLE (SMAF)

SCANDELLA Nadine⁽¹⁾, GARNIER Céline⁽¹⁾, LEDESERT Bernard⁽²⁾, SCHAUDER Nicole⁽³⁾, OCHOA André⁽¹⁾

RÉSUMÉ

Contexte : Le Conseil général de la Dordogne, dans le cadre d'une convention avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a confié à une équipe québécoise une expérimentation d'implantation d'un système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF) dans des services et des établissements médicosociaux du Bergeracois intervenant auprès de personnes âgées et de personnes handicapées. L'expérimentation qui s'est déroulée de juillet 2008 à juin 2010 a fait l'objet d'une évaluation externe par l'Observatoire régional de la santé d'Aquitaine.

Objectifs et méthode : Une analyse de l'ensemble des documents disponibles (protocole et rapports produits par l'équipe chargée de l'expérimentation, conventions...), a permis d'identifier des critères pour l'évaluation externe. Des entretiens individuels semi-directifs auprès des commanditaires, des professionnels concernés, des membres de l'équipe québécoise et de ceux des différents comités (pilotage, techniques...) ont été réalisés pour apprécier la mise en œuvre de la démarche et sa possible extension.

Résultats : L'évaluation externe de ce projet a montré la faisabilité de l'implantation des outils du SMAF dans des structures qui prennent en charge des personnes âgées ou des personnes handicapées. Toutefois différents problèmes méthodologiques ont été identifiés dans la mise en œuvre de l'expérimentation. L'absence d'approche médico-économique a empêché de mesurer la valeur ajoutée de ce système. Une interrogation a été posée sur la possibilité effective pour les établissements de réunir l'ensemble des conditions nécessaires à l'utilisation optimale du système.

Conclusion : Cette approche évaluative, dans le cadre de l'évaluation externe, a permis de mettre en évidence des éléments complémentaires par rapport à l'évaluation interne. En effet, cette dernière ne permettait pas d'avoir un recul suffisant et objectif sur l'ensemble des paramètres.

Contact auteur : SCANDELLA Nadine / n.scandella@ors-aquitaine.org

⁽¹⁾ORS Aquitaine, Bordeaux, France

⁽²⁾CREAI-ORS Languedoc-Roussillon, Montpellier, France

⁽³⁾ORS Alsace, Strasbourg, France